

# CHARTE D'UTILISATION DE LA DÉMARCHE DE QUESTIONNEMENT COLLECTIF MOM21

#### Licence d'utilisation des supports de questionnement et de restitution :

- Le support de questionnement collectif est protégé par le droit d'auteur et mis à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution Pas d'Utilisation Commerciale 4.0 International
- Attribution: vous devez nommer MOM21 comme l'auteur de l'outil à MOM21 et laisser apparaître le logo MOM 21.

Vous devez communiquez également la licence d'utilisation (logo et lien : https://creativecommons.org/licenses/by-nc/4.0/). Si vous avez effectué des changements, vous devez l'indiquer et le faire d'une manière qui ne laisse pas supposer que MOM21 approuve ces changements. Vous devez également communiquer que MOM21 est dégagé de toute responsabilité quant à l'utilisation que vous faites de l'outil, que vous l'utilisez pour votre compte, sous votre propre responsabilité.

- Pas d'utilisation commerciale sans autorisation préalable de MOM21, auprès du « cercle des pachydermes ».
- <u>Partage dans les mêmes conditions</u>: Vous êtes autorisé à reproduire, diffuser et modifier l'outil, à condition que cela soit sous la même licence, sauf autorisation préalable de MOM21.

## Les obligations de l'utilisateur envers MOM21 :

- L'utilisateur-consultant s'engage à décrire la genèse de l'outil, le rôle de MOM21, le lien avec les travaux de R&D de MOM21, dans la phase de vente de l'outil, et lors de la restitution
- L'utilisateur-consultant informe le client des possibilités d'adhésion à Mom21 pour les entreprises et choisit de l'encourager ou pas selon la pertinence de l'adhésion pour ce client.
- C'est à sa discrétion d'informer ou pas le client de l'existence et de la part de reversement vers MOM21. (Ces reversements financent les frais de mise à jour et de développement de l'outil).
- Montant de reversement:
  - Quand l'utilisateur est un consultant, conseil, coach, cabinet de conseil/accompagnement : 5% de ce qui est facturé qui correspond au cadrage, à la préparation, à la conduite des interviews, à la restitution. (mais pas sur ce qui porte sur d'autres prestations)
  - Si consultants internes : compensations en nature pour MOM21 (ex. accès à des lieux de réunions).
- Favoriser la transmission autant que possible entre les membres qui ont suivi l'atelier :
  - en réalisant sa 1ère intervention avec utilisateur qui a déjà réalisé une mission complète (cadrage, interviews, restitution)
  - en proposant sur une intervention de faire intervenir un utilisateur qui a réalisé l'atelier et qui n'a pas encore l'expérience de l'utilisation de l'outil, pour renvoyer l'ascenseur si vous avez vous-même bénéficié d'une telle proposition
- Transmettre à MOM21 les résultats quantitatifs par population anonymes dans le but d'enrichir la base de données à laquelle tous les utilisateurs peuvent ensuite se connecter pour comparer leurs résultats à ceux du panel.
- Participer à deux journées par an de supervision/partage d'expérience organisées par l'association dans le but d'améliorer sa maîtrise de l'outil, des usages de l'outil et de transmettre ses suggestions d'amélioration.

### Les obligations de MOM21 envers les utilisateurs de l'outil :

• MOM21 s'engage à mettre l'outil à jour à partir des suggestions reçues, et à envoyer une nouvelle version de l'outil aux utilisateurs agréés.

## Les obligations des consultants envers les clients :

- Respecter la configuration minimale de l'utilisation de l'outil de questionnement collectif (aucun maximum n'est préconisé):
  - ✓ Entretien de préparation, échantillonnage...
  - ✓ Entretiens: 2 jours (8 à 12 entretiens).
  - ✓ Analyse et formalisation du rapport : 1 jour.
  - ✓ Restitution: ½ jour.
- Respect d'une politique financière homogène et garante de la qualité :
  - ✓ Pas d'intervention gratuite
  - ✓ Pour information la configuration minimale (décrite ci-dessus) est de l'ordre 5 000 € HT, hors frais. Et les journées complémentaires peuvent être facturées sur des bases minimales de 1 200€ à 1 800 € la journée (selon qu'il s'agit d'entretiens, de préparation ou de restitution) et plus si votre cabinet a l'habitude de pratiquer des prix supérieurs.

### Déontologie : chaque utilisateur agréé de l'outil s'engage vis-à-vis de son client à :

- Fournir au destinataire des observations factuelles et un éclairage sur la position de l'entreprise entre le modèle traditionnel et le modèle libéré.
- S'interdire tout jugement sur le fonctionnement de ladite entreprise cliente,
- Relativiser les scores obtenus au niveau des synthèses et privilégier la discussion dans l'analyse.
- S'interdire de fournir un plan d'action au client au moment de la restitution. Le client décide ce qu'il souhaite mettre en place, et s'il souhaite être accompagné par la suite (proposition d'accompagnement séparée).